

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 janvier 2024

RECONNAÎTRE LES MÉTIERS DE LA MÉDIATION SOCIALE - (N° 1208)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS40

présenté par
M. Vignal, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À la dernière phrase de l'alinéa 7, substituer au mot :

« leurs »

le mot :

« les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.